Ministry of Heritage, Sport, Tourism and Culture Industries Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

Minister Ministre

6th Floor 6^e étage

438 University Avenue 438, avenue University Toronto, ON M7A 2R9 Toronto (Ontario) M7A 2R9



Le 24 janvier 2022

Monsieur Matthew Bondy Président Fondation Trillium de l'Ontario 800, rue Bay, 5° étage Toronto, ON M5S 3A9

Lettre de mandat de 2022-2023

Monsieur le président,

Je vous remercie d'avoir acceptp le rôle de prpsident du conseil d'administration de la Fondation Trillium de l'Ontario. Le travail de votre pquipe contribue à l'atteinte de résultats spectaculaires en Ontario, de deux manières, en reflétant notre riche tissu culturel et en favorisant notre réussite économique.

Comme j'aime à le dire, l'Ontario vous propose de dpcouvrir le monde dans une seule province. Le soutien de la Fondation Trillium de l'Ontario aux communautps de l'Ontario facilite au ministqre la táche de promouvoir l'Ontario et d'attirer les visiteurs vers la province. L'important travail que vous accomplissez procure à la population des occasions vraiment uniques de rpussir ainsi que d'explorer et de dpcouvrir notre province.

Au moment d'ptablir vos objectifs opprationnels, vos objectifs de rendement et vos autres activitps pour l'annpe à venir, je vous invite à tenir compte d'un certain nombre de prioritps gouvernementales clés.

Les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été les premiers touchps par la triple menace d'une crise sanitaire, d'une crise pconomique et d'une crise sociale qu'a entraînpe la COVID-19. Les répercussions sur les organismes du ministère et leurs activités ont été dévastatrices. Ensemble, nous avons travaillé à protéger et à soutenir nos secteurs. Nous avons renforcp les travaux du Comitp ontarien de l'emploi et de la relance et mis en lumière les défis que doivent relever nos secteurs devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques. Nos efforts conjoints aideront à pclairer la prochaine phase du plan du gouvernement pour relancer l'pconomie de maniqre responsable.

En décembre 2020, mon ministère a publié le document intitulé *Réengager les Ontariens : le retour d'un chef de file mondial*, un livre blanc qui traite des stratégies à moyen et à long terme pour la relance des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Après la publication de ce livre, nous avons organisé des tables rondes

avec vous et le directeur général de votre organisme en avril et en octobre 2021 afin de discuter des démarches de collaboration menées par votre organisme en soutien à la relance. J'ai ptp heureuse d'entendre parler de vos rpussites et de vos plans, et d'explorer les possibilités de travailler davantage avec les autres organismes et attractions associés.

J'ai pgalement mis sur pied un groupe de travail ministpriel sur la relance pconomique du tourisme en vue de fournir des conseils pratiques sur les stratégies, les tactiques et les approches que le gouvernement devrait envisager pour soutenir la relance économique de l'industrie touristique en Ontario. Nous devons r tre prr ts à accueillir à nouveau le monde dans notre province, et nous le serons.

Nous vous invitons à collaborer avec le directeur général de votre organisme en tant que membre du gouvernement de l'Ontario, afin d'agir dans le meilleur intprrt des Ontariennes et des Ontariens en étant efficient et efficace, et en procurant de la valeur aux contribuables. L'objectif premier de notre gouvernement est de protpger chaque vie et chaque emploi qu'il peut. Impossible d'avoir une pconomie saine si les citoyens ne sont pas en bonne santp. Il vous incombe à vous, en tant que prpsident d'un organisme provincial, et au conseil d'administration de la Fondation Trillium de l'Ontario d'ptablir les buts, les objectifs et l'orientation stratpgique de l'organisme dans le cadre de son mandat; la directrice gpnprale de l'organisme est, quant à elle, chargpe du fonctionnement quotidien de l'organisme, notamment des questions financiqres, analytiques et administratives, ainsi que de la direction et de la gestion de ses ressources humaines. Cela comprend ce qui suit.

1. Gestion de la compétitivité, de la durabilité et des dépenses :

- fonctionner dans les limites des fonds versés à votre organisme;
- déterminer et rechercher des occasions de générer des revenus, d'adopter des pratiques novatrices et d'ampliorer la viabilitp des programmes;
- se conformer aux orientations applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement et aux mesures provisoires en immobilier pour l'espace occupp par les bureaux de l'organisme;
- exploiter et atteindre les résultats de référence concernant les stratégies et les directives en matière de rémunération;
- collaborer avec le ministqre s'il y a lieu, pour faire avancer le *plan d'action* Faire progresser l'Ontario.

2. Transparence et responsabilisation :

- se conformer aux directives et politiques gouvernementales applicables, et veiller à la transparence et à la responsabilisation dans les rapports;
- se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la Loi sur la fonction publique de l'Ontario, et répondre aux conclusions de la vprification, s'il y a lieu;
- déterminer les compptences, les connaissances et l'expprience npcessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme.

3. Gestion du risque :

- plaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à déterminer, évaluer et atténuer les risques, notamment planifier en prévision de situations d'urgence sanitaire et autres, y compris la COVID-19, et y réagir;
- élaborer un plan de continuité des activités qui détermine les services et le personnel cruciaux ou essentiels.

4. Gestion de la main-d'œuvre :

- optimiser votre capacité organisationnelle à soutenir la meilleure prestation de services publics possible;
- moderniser et redéployer les ressources vers les secteurs prioritaires au moment ou à l'endroit où elles sont npcessaires.

5. Collecte de données :

- ampliorer la maniqre dont l'organisme utilise les donnpes dans la prise de dpcisions, l'pchange de renseignements et la production de rapports, notamment en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles pour éclairer les rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services:
- favoriser la transparence et la confidentialité exigées pour le travail et l'pchange de donnpes avec le ministgre, s'il y a lieu.

6. Prestation numérique et service à la clientèle :

- explorer et mettre en œuvre des stratpgies de numprisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer à respecter et à dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition;
- adopter des approches numériques, telles que la recherche sur les utilisateurs, le développement agile et la gestion de produits.

7. Diversité et inclusion :

- mettre au point et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion afin de favoriser un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié;
- faire preuve de leadership en faveur d'un milieu inclusif et exempt de harcèlement;
- adopter une dpmarche de mobilisation pour l'inclusion afin que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et la prise de décisions.

8. Relance après la COVID-19:

- déterminer et suivre les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la COVID-19;
- soutenir les efforts de relance après la pandémie de COVID-19.

Je suis heureuse de souligner les retombées continues et positives que l'investissement du gouvernement dans la Fondation Trillium de l'Ontario a eu dans nos communautés. Le gouvernement a, en particulier, fait un investissement sans précédent dans le Fonds ontarien pour le développement des collectivités administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, lequel soutient dpjà la relance des principaux secteurs de la province.

Le travail que vous accomplissez correspond aux objectifs clés du gouvernement en améliorant la vie des gens, en créant des changements durables et positifs dans les communautés de la province en fournissant des espaces où les gens peuvent se réunir et interagir, en favorisant des modes de vie actifs et en améliorant le bien-être économique. Nous vous encourageons à demander au personnel de votre organisme de continuer à travailler de concert avec mon ministqre pour s'assurer que vos programmes de subventions concordent avec les priorités du gouvernement et à chercher des occasions d'optimiser le rendement de l'investissement provincial, afin que chaque dollar investi soutienne les communautés locales.

Le personnel de mon ministère a entrepris un examen du mandat de la Fondation Trillium de l'Ontario, comme l'exige la Directive concernant les organismes et les nominations et dans le cadre de l'engagement du gouvernement à l'pgard de la responsabilisation, de la transparence et de l'efficacitp des organismes provinciaux. Je vous saurais grp de faire en sorte que le personnel de votre organisme travaille avec mon ministqre dans l'optique de ce processus.

Je souhaite que vous continuiez à travailler avec le secteur sans but lucratif pour nous reconstruire et nous relever des impacts de la pandémie de COVID-19 aussi rapidement que possible afin que les organismes puissent soutenir des communautés saines et dynamiques, et promouvoir la croissance et la relance économiques. Je vous invite à collaborer étroitement avec le ministère afin de vous assurer de respecter les politiques, les orientations et les attentes du gouvernement en ce qui concerne le soutien à la reprise du secteur et la promotion de sa viabilité à long terme. Veuillez également continuer à collaborer avec les autres organismes du ministère, s'il y a lieu.

Le gouvernement poursuit son initiative de réduction des formalités administratives et du fardeau réglementaire afin de réduire le coût de la conformité aux règlements ainsi que le nombre d'exigences en matiqre de conformitp aux rqglements, y compris les formalités administratives, pour les entreprises ontariennes. Cela correspond à la demande que j'ai formulée à des tables rondes organisées avec vous et le directeur général de votre organisme au dpbut de l'annpe derniqre, de soumettre des suggestions de modifications législatives et réglementaires qui pourraient contribuer à alléger le fardeau qui pèse sur les activités de votre organisme. Le personnel de mon ministère pourrait communiquer avec vous pour soutenir ces initiatives.

Je salue le rôle que vous jouez dans l'ptablissement de communautps saines et dynamiques dans tout l'Ontario en renforoant la capacitp du secteur du bpnpvolat gráce à des investissements dans des initiatives communautaires des secteurs des arts et de la culture, de l'environnement, des services sociaux et des sports et loisirs. Je souhaite que votre organisme continue de veiller à effectuer ce travail important dans le respect des priorités du gouvernement. Veuillez continuer à tenir mon ministère au courant de vos principales activitps et initiatives, comme il est dpcrit dans votre protocole d'entente. Veuillez notamment vous assurer d'informer le personnel du ministqre de toutes les activités ou difficultés prévues, dont les questions litigieuses, les stratégies de communication publique et les publications, ainsi que les consultations et discussions avec les intervenants et autres. À l'avenir, il sera important de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment en adoptant une approche coordonnée en matière de communications, afin que nous soyons prêts à accueillir de nouveau le monde entier dans notre province lorsque nous pourrons le faire en toute sécurité.

En ce qui concerne le prochain examen de votre mandat et mon invitation à poursuivre votre collaboration ptroite avec le ministqre afin de s'assurer de respecter les politiques, les orientations et les attentes du gouvernement, je vous demande, ainsi qu'à votre conseil d'administration, de garder à l'esprit ce qui suit :

- Votre mandat est assujetti à la Directive concernant les organismes et les nominations susmentionnée, qui fait référence à plusieurs reprises à la responsabilité: la responsabilité du conseil d'administration de l'organisme (par l'intermpdiaire de son prpsident) envers un ministre: la responsabilité de l'organisme lui-mr me envers le gouvernement par l'intermpdiaire de son ministre; la responsabilité du ministre, laquelle ne peut être déléguée, pour chaque organisme provincial; l'exigence d'un protocole d'entente qui reflqte le cadre de responsabilisation et la responsabilitp du ministre envers le Cabinet et l'Assemblpe législative, qui représentent le public. La transparence est essentielle, envers le public et entre moi-même et vous-même au nom du conseil.
- Le protocole d'entente que votre prpdpcesseur et moi avons signp, vise notamment à établir les liens de responsabilisation entre moi-même en tant que ministre et vous-mr me au nom de la Fondation Trillium de l'Ontario. Ces liens sont notamment les suivants :
 - Le conseil d'administration reconnaît que l'organisme doit rppondre de l'expcution de son mandat devant l'Assemblpe lpgislative, par l'intermpdiaire du ministre.
 - L'obligation de reddition de comptes est un principe fondamental qui doit être observé dans le cadre de la gestion, de l'administration et des activitps de la Fondation Trillium de l'Ontario.
 - Le conseil d'administration reconnaît qu'il est responsable devant moi, par votre intermédiaire, de la gouvernance et de la surveillance de la Fondation.
 - Bien que les critqres d'admissibilitp approuvps par le dpcret de 2002 précisent que la Fondation Trillium de l'Ontario exerce ses activitps sans lien de dppendance avec le gouvernement, elle n'est pas entigrement independante :
 - Le décret de 2002 mentionne le fait que ses règlements étaient et continueraient d'r tre subordonnps au protocole d'entente et à tous les décrets.
 - Tous les règlements de la Fondation doivent être approuvés par le ministre.
 - La Fondation et mon ministère ont le devoir de travailler ensemble de manière mutuellement respectueuse.
 - La Fondation est financpe par le gouvernement de l'Ontario à partir du Trésor, et les crédits peuvent être ajustés par moi en tant que ministre, par les organismes centraux ou par l'Assemblpe lpgislative elle-même.

- Outre les obligations de responsabilisation, le protocole d'entente traite pgalement d'autres responsabilitps, notamment :
 - ma responsabilitp de faire rapport et de rppondre à l'Assemblpe lpgislative des activitps de la Fondation Trillium de l'Ontario;
 - ma responsabilité, au besoin et comme il convient, de prendre des mesures ou d'ordonner à la Fondation d'adopter des mesures correctives concernant l'administration ou les activitps de la Fondation;
 - ma responsabilité de vous tenir au courant des priorités et des orientations stratpgiques gpnprales du gouvernement à l'pgard de la Fondation Trillium de l'Ontario;
 - ma responsabilité de cerner dans cette lettre les attentes de haut niveau, les engagements clés et les priorités de rendement pour la Fondation;
 - ma responsabilité de recommander aux organismes centraux tout financement provincial à accorder à la Fondation Trillium de l'Ontario;
 - votre responsabilitp d'obtenir de moi des orientations stratpgiques pour la Fondation;
 - votre responsabilité de communiquer avec moi en temps opportun concernant toute question ou activité qui peut me concerner ou dont on peut raisonnablement penser qu'elle me concerne.
- Le protocole d'entente confirme pgalement que vous et moi reconnaissons que l'pchange en temps opportun de renseignements sur les activitps et l'administration de la Fondation Trillium de l'Ontario est essentiel pour que je puisse m'acquitter de mes responsabilitps en matiqre de rapports et de rpponses à l'Assemblpe lpgislative sur les affaires de la Fondation.
- En plus de vous encourager, vous et votre Conseil ainsi que la directrice gpnprale, à revoir rpguliqrement le protocole d'entente dans son intpgralitp, je souligne pgalement qu'il vous incombe, au nom du Conseil d'administration, de veiller à ce que des attentes claires soient établies pour les bénéficiaires de paiements de transfert et d'assurer une diligence appropripe dans l'ptablissement d'ententes de paiement de transfert et dans le suivi de leur application, pour vous assurer que les services publics sont fournis, que les engagements sont tenus et que des mécanismes de contrôle adaptés existent pour garantir un usage prudent de l'argent des contribuables.
- Ce qui prpcqde n'est qu'un exemple des obligations et responsabilités figurant dans le protocole d'entente. Je recommande à votre directrice générale et à chaque membre du conseil de revoir rpguliqrement le protocole d'entente dans son intpgralitp.

Alors que le monde sort doucement de la pandémie de COVID-19 et que les restrictions mondiales sur les voyages continuent de s'assouplir, l'Ontario doit s'assurer qu'il est prr t à faire face à la concurrence au Canada et dans le monde entier en favorisant le développement économique grâce à une relance vigoureuse des secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. En unissant nos efforts, nous avons la possibilité de gpnprer, une fois de plus, des milliards de dollars d'activitp pconomique et de crper des milliers d'emplois. Notre travail soutient cet impressionnant double résultat Éune forte croissance économique et un tissu culturel résilient qui reflète la diversité et la force des communautps de l'Ontario. En tant que ministre responsable de cet important ensemble d'industries, je suis consciente qu'il y a beaucoup de travail à faire pour relancer notre pconomie et faire en sorte que l'Ontario demeure une puissance pconomique.

Je sais qu'avec l'aide de la Fondation Trillium de l'Ontario, nous rpussirons.

Salutations cordiales,

Lisa MacLeod

Ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

c.c.: Katharine Bambrick, directrice gpnprale, Fondation Trillium de l'Ontario Sarah Harrison, sous-ministre, Patrimoine, Sport, Tourisme et Industries culturelles Sarah McQuarrie, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture